

CONSERVATOIRE Jean-Philippe Rameau

PARIS 6^{ème}

LES PRATIQUES COLLECTIVES VALIDANTES

Année scolaire 2025 – 2026

Dans notre Conservatoire, une pratique collective est obligatoire pour valider un cursus d'études, et ce, dans chaque cycle. Cependant, on peut pratiquer la musique ensemble pour également se faire plaisir sans pour autant valider une unité de valeur dans le cadre d'une formation diplômante. Les cours fonctionnent chaque semaine en dehors des vacances scolaires, sauf indication contraire. La pratique collective est au cœur du projet de l'établissement. Elle exige un travail personnel de préparation pour que le travail de l'ensemble soit efficace.

Reprise des cours : la semaine du lundi 22 septembre 2025

Tout instrumentiste corde et vent doit être inscrit à l'orchestre, et ce, dès le niveau de IC3 instrumental (sauf pour l'orchestre musique ancienne qui débute en cycle II). Au planning hebdomadaire peuvent s'organiser des répétitions supplémentaires, week-ends et sessions de travail, masters class, en complémentarité. Vous êtes alors prévenus par courrier. Les programmes sont connus à l'année et sont affichés sur le panneau « Vie de l'établissement » dans le hall d'accueil. L'information sur le fonctionnement des orchestres se fait par voie d'affichage. L'investissement et la régularité de chacun est nécessaire (critères d'évaluation dans le cadre des cursus).

Les Orchestres à Vents et à Cordes

Elles sont les formations emblématiques de l'Histoire de la musique. Les orchestres ne sont pas une finalité dans l'apprentissage musical, mais ils participent à la formation du musicien. Les orchestres couvrent l'ensemble des familles instrumentales et se répartissent sur les trois cycles d'enseignement. Nous avons 10 orchestres : 3 orchestres à cordes, un par cycle d'études ; 3 orchestres d'harmonies, pour chacun des cycles, du I au III ; 2 orchestres musique et danse anciennes ; 2 ensembles de guitare par niveau. Tous types de répertoires sont abordés au cours de l'année. Les orchestres sont régulièrement programmés. La prestation publique est un objectif dans le travail.

On entre à l'orchestre à partir du niveau instrumental IC3, sauf à l'orchestre musique ancienne : on entre après la validation de la fin de cycle I. Dès le début des études au Conservatoire, la pratique collective obligatoire pour tous est la chorale FM. Durant son parcours d'études instrumentales, l'orchestre est obligatoire pour les 2 ans de cycle I et tout au long de la scolarité

du cycle II. Concernant le cycle III, l'étudiant doit valider 4 semestres de pratique orchestrale au sein de son cycle d'étude, d'autant plus si l'étudiant est en cycle Spé. La pratique « dirigée » est une UV pour l'obtention du DEM.

PLANNING Année 2025 - 2026

DOMINANTE VENTS

Pratique	Jour	Heure	Lieu	Niveau instrumental Concerné	Professeur référent
Harmonie Andante	Lundi	17h30 – 19h	Collet	Cycle I	Loïc Moriceau
Harmonie Allegro	Mardi	19h – 20h15		Cycle II	
Harmonie Presto	Mardi	20h15 – 21h45		Cycle III, pré Spé et Spé	

DOMINANTE CORDES

Pratique	Jour	Heure	Lieu	Niveau instrumental Concerné	Professeur référent
Graines de Cordes	Mercredi	13h – 14h15	Collet	IC3 et IC4	Laurence Tricarri
Orchestre Juniors	Lundi	19h – 20h45	Collet	Cycle II	Loïc Moriceau
Orchestre Cycle III	Jeudi	20h – 21h45	Collet	Cycle III	

L'orchestre cycle II Cordes aura des partiels, sur le même créneau horaire, le lundi, avec Joëlle Cousin, selon un planning annuel.

DOMINANTE MUSIQUES ANCIENNES

Pratique	Jour	Heure	Lieu	Niveau instrumental Concerné	Professeur référent
Orchestre Gavotte	Mercredi	19h – 20h	Milhaud	Cycle II	Laurence Valentino
Orchestre Menuet	Mercredi	20h – 21h	Milhaud	Cycle III, pré Spé et Spé	

Les musiciens participant à l'orchestre pratiquent également les danses anciennes.

L'orchestre Menuet est un orchestre inter-Conservatoires. Une pratique instrumentale en esthétique musique ancienne est un pré requis pour intégrer l'orchestre Menuet.

DOMINANTE GUITARE

Pratique	Jour	Heure	Lieu	Niveau instrumental Concerné	Professeur référent
Ensemble de Cycle I	Mercr i	17h30 – 18h30	Fauré	Cycle I	Odée Merzweiller
Ensemble de cycle II	Mardi	19h – 20h	Milhaud	Cycle II	

LE VOCAL

Pratique	Jour	Heure	Lieu	Niveau	Professeur référent
Ensemble Vocal	Jeudi	18h – 20h	Collet	Tout niveau en cursus classe de chant	Xavier Le Maréchal

L'ensemble vocale est la pratique collective obligatoire pour tout élève en classe de chant.

Cette pratique collective se fait tout au long des études.

L'ensemble Vocal est ouvert à tous les étudiants du réseau parisien.

On valide l'UV sur 2 ans, avec 2 prestations publiques au minimum et un contrôle continu